

BURELLE SA

Société Anonyme au capital de 27 799 725 €
Siège social : 19, boulevard Jules Carteret – 69007 LYON
RCS : 785 386 319 Lyon

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS SOUUMIS AUX ACTIONNAIRES LORS DE L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 MAI 2018

I. Nombre de titres et part du capital détenus par BURELLE SA et répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 avril 2018

Au 30 avril 2018, BURELLE SA détient 95 253 actions propres, soit 5,14 % du capital social, réparties comme suit :

1 738 actions	Contrat de liquidité AMAFI
93 515 actions	Croissance externe

II. Objectifs du programme de rachat d'actions

Les actions achetées pourront être utilisées en vue :

- d'assurer l'animation du cours ou la liquidité de l'action Burelle SA par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- d'annuler tout ou partie des titres rachetés dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocations d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ;
- de les conserver ou de les remettre ultérieurement à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.

III. Part maximale du capital, nombre maximal, caractéristiques des titres que Burelle SA se propose d'acquérir et prix maximum d'achat

Burelle SA dispose de la faculté d'acquérir au maximum et au total 10 % de son capital soit 185 331 actions de 15 euros de valeur nominale chacune.

Au 30 avril 2018, Burelle SA détenait 95 253 actions propres. Compte tenu de la détention de ces actions, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre du programme est de 90 078.

En conséquence, à cette date, le montant cumulé des acquisitions, net de frais, ne pourrait excéder 180 156 000 euros sur la base d'un prix maximum d'achat de 2 000

euros tel que prévu dans la cinquième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2018.

IV. Durée du programme de rachat d'actions

18 mois à compter de l'approbation de la sixième résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2018, soit jusqu'au 30 novembre 2019.

V. Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions

Bilan du précédent programme de rachat (période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017) :

	Contrat de liquidité	Croissance externe	Total
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2016	2 339	93 515	95 854
Valeur comptable (en euros)	1 889 174	6 094 937	7 984 111
Nombre d'actions achetées en 2017	1 973	0	1 973
Prix moyen d'achat (en euros)	1 178,72		1 178,72
Montant des achats (en euros)	2 325 622		2 325 622
Frais de transaction (en euros)	0	0	0
Nombre d'actions vendues en 2017	2 782	0	2 782
Prix moyen de cession (en euros)	1 177,52		1 177,52
Montant des ventes (en euros)	3 275 853		3 275 853
Frais de transaction (en euros)	0	0	0
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2017	1 530	93 515	95 045
Valeur comptable (en euros)	1 843 565	6 094 937	7 938 502